

Déclaration liminaire CTAC du 10 juin 2022

A la veille des législatives, cette déclaration est une adresse sous forme d'alerte aux représentants de notre nouveau ministre et s'appuie sur un constat des plus préoccupants sur l'état et le devenir de notre fonction publique. Car outre les coups de boutoir répétés donnés à l'ensemble des services publics auxquels les français restent attachés, ce sont les conditions même d'exercice de leurs missions qui sont remises en cause, ce qui conduit à une interrogation fondamentale sur les enjeux évoqués dans le document sur le référent déontologue ministériel intégré au dossier préparatoire de ce CTAC. On parle beaucoup d'attractivité de la fonction publique sur le site du ministère. Mais quelle est la face cachée de cette mauvaise publicité ?

Quelques exemples :

Depuis 2010, **le point d'indice** est gelé et les salaires des agents publics ont subi de plein fouet les politiques d'austérité. La grille indiciaire est profondément détériorée et les déroulements de carrière sont profondément réduits, quand ils ne sont pas inexistants. La perte de pouvoir d'achat s'élève à +de 10 % ! Dans le contexte de crise économique et de retour à une inflation durable, il y a une urgence absolue à augmenter les salaires.

Le gouvernement a été contraint de promettre un dégel de la valeur du point avant l'été. La CGT se mobilise pour obtenir une hausse effective à la hauteur des besoins des agents. La CGT revendique donc une hausse immédiate d'au moins 10% de la valeur du point d'indice avec une indexation sur l'inflation à compter du 1er janvier 2022.

Emmanuel Macron a clairement annoncé son intention de repousser **l'âge légal de départ à la retraite** à 65 ans. Une telle contre-réforme serait insupportable pour les agents publics: l'espérance de vie en bonne santé est aujourd'hui de seulement 63 ans! De plus, le dernier rapport du COR estime qu'un allongement de la durée de cotisation n'est pas nécessaire pour garantir l'équilibre financier de nos systèmes de retraite.

Il est plus que jamais nécessaire de défendre notre système de retraites par répartition et de garantir à tous et toutes un niveau de pension permettant de vivre dignement. La CGT revendique la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement à minima de 75 % pour une carrière complète!

Il est tout aussi urgent d'augmenter les pensions et les retraites. L'annonce du gouvernement de revaloriser les pensions, juste à temps pour les élections, mérite d'être encore précisée...jusqu'à ce jour les différents ministres n'ont pas la même approche.

De fortes attaques continuent être portées contre le système de rémunération et de déroulement des carrières des fonctionnaires dans le but de faire éclater le cadre statutaire qui sous-tend la fonction publique. C'est tout le **système de déroulement de carrière basé sur les corps et grades** qui se trouve menacé. L'objectif affiché du gouvernement est de renforcer la rémunération à la performance, le développement des primes dites « au mérite » et de recruter massivement des contractuels sur des missions pérennes de service public ! Nous le voyons à l'œuvre sur la Centrale et certaines directions, comme la DGE, sont en pointe dans ce domaine !

Au contraire, il nous faut défendre bec et ongles la fonction publique telle que nous l'avons connue qui reconnaît les qualifications et garantit un déroulement de carrière assis sur des grilles de rémunération.

Réformes après réformes, les agents publics s'interrogent sur le sens de leur mission. C'est par sens du service public qu'ils s'engagent au service de la population et de l'intérêt général, mais il faut leur donner les moyens d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions ! Il faut en finir avec les suppressions d'emplois qui ne cessent de dégrader le service public. **Les agents publics ont besoin de reconnaissance** : nos missions sont essentielles, comme l'a bien montré la crise sanitaire, et nos missions doivent être reconnues à leur juste valeur!

Là aussi, nous avons fait le constat de la multiplication des réformes, restructurations, réorganisations sur Bercy.

Elles ne sont malheureusement pas faites pour

- **une meilleure efficacité du service public** par exemple la qualité et l'égalité pour toutes et tous - actifs et retraités- des prestations sont clairement remises en cause avec la restructuration de l'action sociale qui impacte aussi le médico-social.
- **de meilleures conditions de travail pour les agents** : celles-ci ont été clairement remises en cause avec la contractualisation à la DGE et à tel point qu'il a fallu intervenir en urgence pour rappeler à notre employeur son obligation de protection des agents. Nous avons alerté également sur la réorganisation de la CICC, les soucis ne sont pas terminés, loin de là et les agents sont malmenés par le réaménagement programmé.
- **les collègues des services RH** qui sont affaiblis par des années de restriction de moyens, la surcharge de travail provoquée par l'individualisation des carrières et l'affaiblissement des CAP liés à la mise en œuvre des LDG. Soyons concrets : passer d'une RH collective à une RH individuelle, nécessiterait au contraire de renforcer l'accompagnement des agents par les services RH et donc de donner des moyens à ceux-ci.
- **Les collègues du dialogue social** qui sont contraints à ne pas respecter les engagements pris en matière de déconnexion et qui, pour faire semblant de respecter les délais de transmission, n'ont d'autre issue que d'envoyer les documents relatifs à ce CTAC un vendredi de Pentecôte à 20h15 ! Peine perdue, cet envoi est encore hors délai.

Cette volonté de changement coûte que coûte, laisse de plus de côté des sujets de fond et relègue des agents dans une logique de mécanique productiviste sans aucune plus-value en matière de reconnaissance professionnelle.

Ainsi sur la filière technique où les agents ne peuvent malheureusement que constater qu'ils sont au mieux oubliés (aucun examen réel des propositions statutaires de la CGT qui constituent pourtant une réelle avancée pour toutes et tous, en restant dans le possible statutaire) et au pire méprisés (détachement sur contrat des ingénieurs adjoints occupant des postes à responsabilité.)

Nous ne préférons pas aborder là le sujet de la sécurité qui a été géré de manière vraiment peu respectueuse du dialogue social et au détriment des agents.

Pourtant dans le même temps, on est capable de lancer, fort opportunément à la veille des élections professionnelles, une mission sur un autre corps technique, celui des TSEI, pour satisfaire un syndicat corporatiste! Ceci ne remet pas en cause le chargé de mission lui-même qui, nous semble t'il est à l'écoute et sera faire la part des choses. Mais il nous a indiqué que ses réflexions seraient avant rédaction présentées à la SG...

Mais pourquoi ne pas avoir lancé une mission sur l'ensemble des corps techniques dans ce cas ?

Vous le savez, la CGT intervient régulièrement pour rappeler au SG ses obligations à l'égard des prestataires mais aussi des associations qui concourent à la mise en œuvre de l'action sociale. Des conventions d'objectifs et de gestion sont signées. C'est pourquoi, nous souhaitons **alerter de manière très ferme sur la situation extrêmement détériorée à l'AGRAF**. Il ne s'agit pas là que de faire le constat récurrent des conditions très dégradées de restauration (saturation, prix des plateaux, hygiène...) mais de comprendre ce que cela implique (climat de travail très dégradés, mauvaises conditions de travail, non-respect du droit du travail) et de fait baisse de fréquentation. En 2019, une pétition signée par les usagers avait déjà réclamé des effectifs suffisants à l'AGRAF afin que le service puisse être correctement assuré sans que les salariés soient en souffrance. Il nous semble que nous sommes revenus à une situation de crise.

Concernant les élections professionnelles, nous rappelons que le test prévu pour le vote électronique au ministère des Finances ne s'est pas correctement déroulé. Repoussé une première fois, puis mis en œuvre pour plusieurs centaines d'électeurs, le système testé a été incapable de produire le résultat de ce vote test ! Même la récente réunion sur le sujet n'a pu se dérouler correctement vu la défaillance des moyens de communication... Il y a de quoi être inquiet sur notre capacité restante à travailler dans de bonnes conditions.

Dans le même temps, nous nous heurtons à de très grandes difficultés pour réserver des salles nous permettant de réaliser notre campagne électorale au contact des agents. Des salles sont libres... pendant les congés scolaires ! La belle affaire ! Qu'envisagez-vous de faire pour lever ses entraves ?

Voilà beaucoup de questions et sujets qui impactent fortement l'ensemble des agents.

Nous aimerions, comme le font certains, nous féliciter uniquement des petits pas accomplis. **La CGT n'est pas un syndicat d'accompagnement des réformes annoncées par le gouvernement mais bel et bien un syndicat qui agit sur le terrain pour peser dans les négociations.**

A chaque instance nous défendons les conditions de travail, nous nous opposons à toutes les injustices et toutes les discriminations. Nous accompagnons les agents en difficulté et il y en a eu beaucoup ces dernières années. Nous sommes force de proposition car nous connaissons le terrain et sommes à l'écoute de nos collègues.

Syndicat CGT de l'administration centrale et des services des ministères économiques et financiers et du Premier ministre

120 rue de Bercy - Télédéc 712 - 75572 PARIS CEDEX 12 - : 01.53.18.72.94 mail : syndicat-cgt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr



[Cgt Centrale Finances](#)



[CgtBercy](#)



[cgtcentralesfinances](#)